



## Rapport du Conseil Communal Séance du 1<sup>er</sup> avril 2025

Présents: M. Jean Luc Nosbusch, bourgmestre ;  
M. Bruno Domingues Grilo, Mme Lynn Mossong échevins;  
M. Camille Hoffmann, M. Emile Wies, Mme Andreza Sanguessuga Nene,  
M. Thomas Fellerich, Mme Anne Kohl-Kortum, Mme Monique Kuijpers,  
Mme Cindy Dichter, Mme Annemie Loor, conseillers ;  
M. Christophe Bastos, secrétaire communal ;

Absences excusées : néant

---

### Ordre du jour

#### En séance publique:

##### **Administration générale**

1. Décision de principe concernant l'établissement d'une convention avec Youth & Work s.à r.l.
2. Décision de principe concernant l'établissement d'une convention avec Ady's Hygiène s.à r.l.
3. Approbation de la convention de fourniture d'eau de source avec la Commune de Waldbillig
4. Approbation de la convention « services pour Jeunes » avec l'Etat, Nordstadjugend a.s.b.l. et les communes membres
5. Approbation d'un décompte de travaux : Aménagement d'un outdoor Fitness/ Fitness Senior 4/410/221313/99004

##### **Urbanisme, aménagement communal et gestion des propriétés**

6. Modification ponctuelle du PAG concernant la « Montée du Château » à Beaufort [Dossier 02] – Saisine du conseil communal
7. Modification ponctuelle du PAG concernant plusieurs sites dans la commune de Beaufort et la partie écrite [Dossier 05] – Saisine du conseil communal

##### **Enseignement fondamental**

8. Approbation du règlement d'occupation des postes

##### **Commissions, syndicats et délégations**

9. Acceptation de la démission de Monsieur Etienne Vrolijk en tant que membre de la commission des bâtisses et de la sécurité
10. Acceptation de la démission de Madame Lucy Leer en tant que membre de la commission de l'environnement
11. Acceptation de la démission de Joëlle Schaefer en tant que membre de la commission des sports, de la jeunesse et du loisir
12. Acceptation de la démission de Madame Teresa Melo Colaço en tant que membre de la commission du vivre-ensemble interculturel
13. Acceptation de la démission de Madame Isabel Van De Voorde en tant que membre de la commission du vivre-ensemble interculturel
14. Commission scolaire : Approbation de la composition des membres

##### **Associations**

15. Approbation du règlement communal relatif à l'attribution des subsides annuels aux associations communales de Beaufort

##### **Collège des bourgmestre et échevins**

16. Informations du collège des bourgmestre et échevins aux membres du conseil communal



---

Tous les points sont adoptés à l'unanimité, à l'exception des points 1, 3, 7 et 15.

---

Début de la séance à 9:00 heures

## En séance publique

### **1. Décision de principe concernant l'établissement d'une convention avec Youth & Work s.à r.l.**

Le conseil communal examine l'offre de service de l'asbl Youth & Work sàrl SIS, transmise en date du 9 décembre 2024, concernant l'accompagnement des jeunes de la commune de Beaufort dans le cadre de leur intégration professionnelle et sociale. Cette offre avait fait l'objet d'une présentation détaillée lors de la séance du conseil communal du 25 février 2025 (point 1 de l'ordre du jour).

À l'issue de la délibération, le conseil communal décide, avec 5 voix pour et 6 voix contre, de ne pas marquer son accord de principe en vue de l'établissement d'une convention avec l'asbl.

### **2. Décision de principe concernant l'établissement d'une convention avec Ady's Hygiène s.à r.l.**

Le conseil communal examine l'offre de service de l'entreprise Ady's Hygiène relative au nettoyage régulier des conteneurs publics de la commune.

Cette offre, comprenant un nettoyage annuel des poubelles vertes (4.700 €), un nettoyage biannuel des poubelles bio durant l'été (7.400 €) et un nettoyage annuel des poubelles grises (4.600 €), pour un montant total de 16.700 €, fait suite à une décision du collège des bourgmestre et échevins du 4 mars 2025 visant à améliorer l'hygiène des poubelles publiques.

À l'unanimité des voix, le conseil communal marque son accord de principe en vue de l'établissement d'une convention avec l'entreprise Ady's Hygiène pour la mise en œuvre de ce service.

### **3. Approbation de la convention de fourniture d'eau de source avec la Commune de Waldbillig**

Avec 10 voix pour et 1 abstention, le conseil communal approuve la convention conclue en date du 4 mars 2025 entre la commune de Beaufort et la commune de Waldbillig, relative à la fourniture d'eau de source.

Cette convention, qui annule et remplace celle du 7 janvier 2025 en raison d'une erreur matérielle, est établie à la suite de l'échéance de la convention précédente du 27 février 1975. Elle prévoit la fourniture d'eau en provenance des sources situées au Mullerthal à la commune de Beaufort à partir du 28 février 2025 pour une durée de 25 ans.

La version actualisée de la convention est validée d'un commun accord entre les parties et bénéficie d'un avis favorable de l'administration de la gestion de l'eau en date du 5 mars 2025.

### **4. Approbation de la convention « services pour Jeunes » avec l'Etat, Nordstadjugend a.s.b.l. et les communes membres**

Le conseil communal approuve la convention conclue en date du 3 janvier 2025 entre l'État du Grand-Duché de Luxembourg, les communes signataires et l'organisme gestionnaire Nordstadjugend a.s.b.l., relative au Service régional Nordstad, à laquelle la commune de Beaufort est partie prenante.

Cette convention encadre le soutien aux jeunes âgés de 12 à 26 ans par des activités de rencontre, d'information et d'animation proposées au sein du service régional. L'État participe à hauteur de 50 % aux frais de personnel et de fonctionnement. La commune de Beaufort s'engage pour un montant total de 51.570 € pour l'année 2025, répartis entre les salaires (48.051 €) et les frais de fonctionnement (3.519 €). La convention est conclue pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2025 et se reconduit tacitement d'année en année, sauf résiliation.

### **5. Approbation d'un décompte de travaux : Aménagement d'un outdoor Fitness/ Fitness Senior 4/410/221313/99004**

Le conseil communal approuve le décompte définitif au montant total de 201.266,76 € TTC relatif aux travaux d'aménagement d'un outdoor Fitness / Fitness Senior, inscrit à l'article 4/410/221313/99004 du budget communal.

## **6. Modification ponctuelle du PAG concernant la « Montée du Château » à Beaufort [Dossier 02] – Saisine du conseil communal**

Le conseil communal examine le dossier relatif à la modification ponctuelle du plan d'aménagement général de la commune de Beaufort, visant le changement de classement d'un terrain situé dans la « montée du Château » à Beaufort, de zone jardins familiaux en zone bâtiments et équipements publics.

Ce dossier, élaboré par le bureau d'études Zeyen+Baumann sàrl, comprend l'étude préparatoire partielle, la partie graphique, la partie écrite et la fiche de présentation. Il tient compte de l'avis ministériel du 19 avril 2023 (réf. 105524/PP-mb), selon lequel aucune incidence notable sur l'environnement n'est prévisible, rendant inutile une analyse plus approfondie au sens de la loi modifiée du 22 mai 2008.

Le conseil communal émet un avis positif concernant cette modification, charge le collège des bourgmestre et échevins de procéder à la consultation prévue par les articles 11 et 12 de la loi modifiée du 19 juillet 2004.

## **7. Modification ponctuelle du PAG concernant plusieurs sites dans la commune de Beaufort et la partie écrite [Dossier 05] – Saisine du conseil communal**

Le conseil communal examine le dossier relatif à la modification ponctuelle du plan d'aménagement général de la commune de Beaufort concernant plusieurs sites sur le territoire communal ainsi que la partie écrite (Dossier 05). Ce dossier est élaboré par le bureau d'études Zeyen+Baumann sàrl et comprend l'étude préparatoire partielle, la partie graphique, la partie écrite et la fiche de présentation.

Le dossier tient compte des avis ministériels du 9 septembre 2024 (réf. D3-24-0113-PS/2.3) et du 11 septembre 2024 (réf. D3-24-0114-PS/2.3), émis par le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité. Ces avis concluent que le projet n'est pas susceptible d'engendrer des incidences significatives sur les biens environnementaux, de sorte qu'aucune évaluation environnementale n'est requise au sens de la loi modifiée du 22 mai 2008.

Avec 8 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention, le conseil communal émet un avis positif concernant cette modification.

Il charge le collège des bourgmestre et échevins de procéder à la consultation prévue aux articles 11 et 12 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.

## **8. Approbation du règlement d'occupation des postes**

Le conseil communal approuve à l'unanimité le règlement d'occupation des postes de l'école fondamentale de Beaufort « Beeforter Buergfénkelcher », dans sa version transmise. Ce règlement s'applique à l'ensemble du personnel enseignant affecté à la commune de Beaufort. Il fixe les modalités de fonctionnement, les critères d'ancienneté, de permutation et d'affectation. Il entre en vigueur à compter de son approbation par le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et remplace toute version antérieure.

## **9. Acceptation de la démission de Monsieur Etienne Vrolijk en tant que membre de la commission des bâtisses et de la sécurité**

Le conseil communal prend acte de la démission de Monsieur Etienne Vrolijk en tant que membre de la commission des bâtisses et de la sécurité.

## **10. Acceptation de la démission de Madame Lucy Leer en tant que membre de la commission de l'environnement**

Le conseil communal prend acte de la démission de Madame Lucy Leer en tant que présidente et membre de la commission consultative de l'environnement de la commune de Beaufort.

## **11. Acceptation de la démission de Joëlle Schaefer en tant que membre de la commission des sports, de la jeunesse et du loisir**

Le conseil communal prend acte de la démission de Madame Joëlle Schaefer en tant que membre de la commission consultative des Sports, de la Jeunesse et du Loisir de la commune de Beaufort.

## 12. Acceptation de la démission de Madame Teresa Melo Colaço en tant que membre de la commission du vivre-ensemble interculturel

Le conseil communal prend acte de la démission de Madame Teresa Melo Colaço en tant que membre de la commission consultative du vivre-ensemble interculturel de la commune de Beaufort.

## 13. Acceptation de la démission de Madame Isabel Van De Voorde en tant que membre de la commission du vivre-ensemble interculturel

Le conseil communal prend acte de la démission de Madame Isabel Van De Voorde en tant que membre de la commission consultative du vivre-ensemble interculturel de la commune de Beaufort.

## 14. Commission scolaire : Approbation de la composition des membres

Le conseil communal constate que trois sièges sont vacants au sein de la commission scolaire, à la suite de deux démissions enregistrées lors de la séance du 25 février 2025 et d'un poste qui n'avait pas encore été pourvu.

La commission scolaire, composée de neuf membres, est un organe obligatoire chargé du suivi des affaires scolaires dans la commune. Pour garantir son bon fonctionnement, il est nécessaire de compléter sa composition sans attendre la fin de l'appel public à candidatures pour les commissions consultatives, dont la procédure est encore en cours.

En s'appuyant sur la proposition du groupe Biergerlèscht Beefort Déiljen Grondhaff (BL), le conseil communal décide de nommer immédiatement deux nouveaux membres. Conformément à la législation en vigueur, le bourgmestre désigne Madame Lynn Mossong, échevine, comme présidente de la commission scolaire.

À l'unanimité des voix, le conseil communal approuve la nouvelle composition de la commission scolaire, qui comprend notamment Madame Anne Kohl-Kortum et Madame Tessy Hansen en tant que membres. Le poste de secrétaire sera désigné ultérieurement parmi les membres actuels.

## 15. Approbation du règlement communal relatif à l'attribution des subsides annuels aux associations communales de Beaufort

Le conseil communal approuve, avec 9 voix pour et 2 abstentions, le règlement communal relatif à l'attribution des subsides annuels aux associations communales de Beaufort.

Le règlement définit les conditions d'éligibilité, les documents requis, les critères d'exclusion et les modalités de demande. Il introduit un système de points pour la répartition des subsides ordinaires selon des critères objectifs (nombre de membres, activités, publications, etc.) et fixe cinq catégories de soutien financier allant de 625 € à 10.000 €.

Il prévoit également :

- une participation complémentaire pour l'engagement d'entraîneurs ou de chefs d'orchestre/chorale,
- un bonus pour l'organisation d'événements écologiques (jusqu'à 1.000 €),
- des subsides extraordinaires pour anniversaires d'associations et projets exceptionnels,
- et des règles en cas de dissolution d'une association.

Tous les détails du règlement seront publiés sur le site internet de la commune. Le règlement entre en vigueur après sa publication officielle, et toute réglementation antérieure est abrogée.

## 16. Informations du collège des bourgmestre et échevins aux membres du conseil communal

Points communiqués par le Collège des Bourgmestre et Échevins lors de la séance du Conseil communal

- Projet de cinéma en plein air : Un financement de 4.000 € a été accordé par LEADER Möllerdall.
- Cours de Zumba avec Cristina Bandeira : Une phase de test sera financée par la commune pour démarrer en juin 2025. La poursuite du projet pourrait se faire en collaboration avec une association sans but lucratif.
- Coordinateur sportif : La convention et la création du poste seront soumises au prochain Conseil communal. Tous les documents nécessaires seront transmis aux membres pour information. Le Ministère des Sports y présentera

également le projet lors de la prochaine séance du conseil communal.

- **Nouvel arrêt pour le transport scolaire – Chemin des Sources** : Un nouvel arrêt scolaire sera mis en place au Chemin des Sources, sous réserve des conditions météorologiques.
- **Initiative "Prairies fleuries" – Pacte climat** : Le Collège soutient le projet visant à développer davantage de prairies fleuries sur le territoire communal, initiative élaborée par les conseillères Kortum et Dichter. Les détails seront clarifiés avec le service technique en collaboration avec le Natur et Geopark Möllerdall.
- **Révision du règlement de circulation** : Une réunion avec le Ministère de la Mobilité a permis de clarifier les formulations nécessaires. Le règlement devra être entièrement revu et voté. La version de 2023 n'a pas été soumise pour approbation et n'aurait pas été approuvée en l'état. Une nouvelle rédaction complète est exigée.
- **Journée des Bourgmestres 2025** : Le personnel administratif ainsi que le Conseil communal sont invités. Une sortie séparée sera organisée pour l'équipe de la régie. L'événement aura lieu le 5 juin 2025.
- **Campagne de réutilisation SIDEC** : Le conseiller Wies informe que le SIDEC reçoit plus de jouets qu'il n'en distribue dans le cadre de sa campagne de réutilisation. Il lance un appel à venir en récupérer, destiné aux personnes intéressées et aux associations.
- **Conteneurs à verre à Dillingen et Beaufort** : Une discussion a eu lieu concernant les incivilités liées à l'utilisation des conteneurs à verre, avec des conséquences à envisager.
- **Travaux à Grondhaffer Bierg** : La conseillère Kuijpers s'est renseignée sur les travaux de réparation prévus au niveau de la chaussée endommagée. Cependant la commune n'a pas encore eu d'informations de la part des Ponts et Chaussées.
- **Prochaine séance** : Fixée au 13 mai 2025.

Fin de la séance à 10:16 heures